



ANNONCES... Rédaction et Administration: ROUBAIX, 148, Rue Saint-Jean, 148, ROUBAIX

# Le Socialisme réformiste, par mille...

## Le Socialisme Réformiste FRANÇAIS

Sous ce titre paraît aujourd'hui une brochure dans laquelle Milerand a groupé, avec ses professions de foi de 1905, 1908 et 1909, les principaux discours qu'il prononça depuis dix années.

Nulle publication ne pouvait mieux démontrer la continuité des vues politiques de Milerand ; et ceux qui, ayant applaudi à Saint-Mandé, l'accusent aujourd'hui d'avoir abandonné son idéal, modifié sa méthode, la lient et la méditent avec fruit.

Nous sommes heureux de pouvoir donner intégralement à nos lecteurs la préface écrite par Milerand.

C'est à la fois, dans une forme admirable de précision et de concision, l'affirmation des visées idéales du Socialisme et l'indication de la méthode, aux procédés variables selon les temps et les pays, par qui cet idéal sera réalisé.

Le socialisme poursuit l'abolition des classes par la transformation de la propriété appelée à devenir le lot de tous ;

Le producteur doit être associé par l'organisation sociale elle-même aux résultats de la production ;

Les travailleurs doivent attendre d'eux-mêmes leur affranchissement, mais leur avenir, qui est celui de l'humanité, dépend de leur éducation ; et celle-ci doit être rendue possible par une législation protectrice assurant à tous des conditions humaines de travail ;

La défense des intérêts du prolétariat n'est pas incompatible, au contraire, avec le souci des intérêts généraux de la nation ;

Les procédés de la démocratie socialiste doivent être adaptés au régime politique de chaque pays ; en France le parti socialiste ne peut s'isoler de la vie du parti républicain ;

Le désir de la Paix Universelle et la volonté de travailler n'exclut pas la nécessité d'assurer au pays les moyens de sauvegarder son indépendance ;

La physiologie socialiste doit être mise en harmonie avec la méthode du parti, nécessairement réformiste en ses procédés et en ses actes ;

Il est prouvé d'affirmer la nécessité de la conquête des pouvoirs publics et de l'arrêter là où elle peut donner au prolétariat les résultats les plus certains ;

La méthode féconde et scientifique du progrès quotidien doit être celle du Parti Socialiste.

Voilà les idées qu'avec une impeccable logique Milerand expose et démontre dans la substantielle préface que nous reproduisons plus loin.

Nous sommes, est-il besoin de le dire, en accord complet avec lui ; la tactique qu'il définit avec tant de talent et de courage a été sans cesse défendue par ce journal et, en dépit de ceux qui cherchent à faire oublier leurs transactions d'hier et à dissimuler celles de demain sous leurs violentes déclamations d'aujourd'hui, nous restons convaincu que la tactique des résultats utiles au prolétariat et des efforts quotidiens vers le but final l'emportera sur la tactique des violences stériles et des gestes révolutionnaires inutiles.

Ed. DELESALLE.

Pas plus que la Révolution française, le socialisme ne se propose de légiférer pour la France ou l'Allemagne ou l'Angleterre, mais pour l'Homme. Partout où le même degré de civilisation a amené, avec les mêmes grandeurs, les mêmes misères, la nécessité lui paraît s'imposer des mêmes transformations. Ainsi le sentiment d'un idéal commun agit à travers les espaces, en dépit des différences de race et de langue, le prolétariat socialiste des deux mondes.

Pour être dessiné à larges traits, cet idéal ne saurait être, sans injustice, taxé d'obscurité ou d'équivoque. Ses deux caractères essentiels s'accusent au contraire en pleine lumière. Il poursuit, par l'accord international des travailleurs, la transformation profonde des conditions de la propriété devenue, de l'appanage d'un certain nombre d'hommes, le lot de tous.

Quelques socialistes — dans tous les pays — n'ont pas résisté à la tentation trop naturelle de serrer de plus près le problème et, anticipant sur le temps, d'édifier de toutes parts une cité future. Ces utopies sont sans inconvénients, — elles peuvent même être utiles, si l'on n'oublie pas de les tenir pour ce qu'elles sont : des œuvres d'imagination dont la réalité modifie chaque jour la mouvante apparence.

Elles seraient périlleuses, elles risqueraient de devenir funestes, si l'on se laissait aller à prétendre et à cristalliser l'action et la pensée socialistes. L'expérience a montré que les inévitables erreurs révèlent, au bout d'un temps relativement court, les constructions mêmes d'un homme de génie.

S'il est, je ne dis pas licite, mais inhérent au progrès de toute connaissance, de se servir de l'hypothèse, si l'hypothèse collectiviste qui est la nôtre emprunte au développement même du régime capitaliste une valeur singulière, encore faut-il qu'à aucun moment son usage légitime ne nous aveugle jusqu'à nous faire prendre les moyens pour le but. Gardons-nous de devenir les prisonniers de formules nécessairement variables, changeantes par le progrès même de l'humanité.

Notre but n'est pas d'élever sur un plan arrêté selon des rites sacrés un édifice immobile ; il n'est pas de construire une église pour un siècle, mais de rendre pour tous les hommes le monde plus habitable par la disparition successive des iniquités sociales, par l'éducation de l'homme émancipé progressivement de toutes les entraves comme des contraintes extérieures.

L'éducation : on ces quelques syllabes est enfoncé tout l'avenir de l'humanité. Il est vrai, d'une vérité profonde, que l'émancipation des travailleurs n'est possible que sous un régime social où toutes les forces de l'ouvrier seraient quotidiennement épuisées au service de son patron, sans qu'il lui restât d'autre loisir que celui de réparer par l'effort du lendemain l'organisme usé par l'effort de la veille.

Aussi l'intervention de la Société, la première intéressée à la marche régulière et normale du progrès, s'impose-t-elle en vue d'assurer à tous ses membres des conditions humaines de travail.

La tâche n'est plus discutée ni pour l'enfant ni pour la femme. La réglementation de la journée de travail, en ce qui les concerne, ne soulève même plus d'opposition théorique. La force de la logique a conduit le législateur à l'adoption de ce code de lois que leurs collaborateurs hommes. L'heure s'approche où, par une heureuse nécessité, la même loi s'imposera à tous les ouvriers, quels qu'ils soient, à l'âge et le sexe, leur donnant la liberté d'être, en même temps que des producteurs, des hommes et des citoyens.

On ne conteste plus maintenant le besoin d'une réglementation du travail au point de vue de l'hygiène et de la prévention des accidents. A cet égard, des améliorations sensibles ont été réalisées, surtout dans la grande industrie ; il en reste beaucoup à obtenir. Ce n'est pas un médiocre avantage que d'en être arrivés à ne discuter plus que sur le fait, sans se heurter à la barrière d'un pré-judicé principe.

Ainsi la conception a pris corps et figure d'une législation protectrice de l'individu, soucieuse de son développement, orientée vers la défense et la mise en œuvre de toutes les puissances, de toutes les richesses contenues en germe dans l'être humain.

De cette idée supérieure, dérivent les lois sur l'enseignement à tous les degrés, qu'elles se préoccupent de munir chaque enfant du capital primaire faute duquel l'homme vivra comme un étranger au milieu de ses semblables, d'organiser l'enseignement professionnel et l'apprentissage, ou de grossir le réservoir des hautes connaissances où chaque peuple puise les éléments de sa prospérité et de sa force.

Il ne suffit pas d'armer l'individu pour la lutte, de prendre garde que la nécessité même de vivre ne le réduise au rôle de machine. Il a paru de tout ce qui fait la raison et la joie de vivre. L'homme est un organisme si fragile qu'admirable, qu'il est à chaque pas de la route par les accidents et les déchéances, qu'ils viennent des conflits avec les choses, des imperfections du régime social ou des tares aléatoires.

Toute une législation s'élabore pour prévenir ou atténuer les effets du chômage, de la maladie, de l'infirmité, des accidents, de la vieillesse, en tête de ce nouveau code de l'Assurance et de la Prévoyance sociales, il convient d'inscrire la proclamation du premier des droits de l'homme : le droit à la vie.

Chacune de ses pages, il est inspiré, vivifié par le sentiment de la solidarité qui rend aisés à la collectivité humaine des progrès

que l'individu isolé serait impuissant même à concevoir.

Association, organisation : ces deux idées fécondes vont du même pas. Un rôle prédominant, décisif, leur est réservé dans l'évolution sociale. Par elles, les faiblesses prolétariennes réunies en faisceau vont prendre conscience de leur force. Avec leur pouvoir elles apprendront à connaître leurs devoirs et leurs responsabilités.

Syndicats professionnels, coopératives : sous ces deux formes principales, dont le prolétariat use avec plus ou moins de facilité et de bonheur selon son degré d'éducation, se constituent les premiers groupements.

Mais le moment n'est pas éloigné, j'en ai la confiance, où l'on se rendra compte qu'il est de l'intérêt général que le monde des travailleurs ne soit pas organisé seulement en dehors de l'usine. Le projet de loi sur le règlement amiable des différends du travail, dont j'ai pris l'initiative, a pour but précisément de substituer à la combe inorganique des travailleurs de la moyenne et de la grande industrie livrés dans la guerre — je veux dire dans la lutte — comme dans la paix à tous les entraînements, une organisation méthodique qui fasse des ouvriers de chaque usine un groupe ordonné, représenté par des délégués réguliers, en relations habituelles et normales avec la direction, apte à prendre des résolutions délibérées et réfléchies. L'adoption de son principe servira, en même temps que les intérêts propres des ouvriers, les intérêts qui en sont inséparables, de la production nationale.

Je touche ici un sujet qui ne laisse pas d'émouvoir, même de scandaliser un certain nombre de nos amis. L'intérêt national, la solidarité des classes : sont-ce là des questions dont un socialiste ait le droit de se soucier sans trahir l'idéal même qu'il prétend servir ? Comment régler cette question des luttes de classes et des guerres de peuples ? L'histoire se fait d'éléments trop nombreux et trop complexes pour que personne puisse, sans vanité, prétendre assigner une date ferme au triomphe de ses idées. Nous remplissons tout notre devoir en travaillant à notre place, dans les limites de nos forces, suivant la loi de notre nature, à en préparer la victoire.

J'ai dit qu'elle était le but de l'idéal socialiste et que n'enferme pas dans les limites étroites que le temps et les circonstances ont fixées à nos mandats, sauf à s'interdire rigoureusement de prendre, au Gouvernement, avec les plus hautes responsabilités, le pouvoir le plus certain ?

Un tel programme, s'il pouvait se prolonger, aurait bientôt fait de ruiner le crédit et l'influence du parti assez faible, assez peu sûr de lui-même pour le commettre. Ajourné le peuple à la date mystérieuse d'un miracle social changera la face du monde — ou, jour par jour, réformé par réforme d'un effort patient et tenace, conquérant pied à pied tous les progrès : entre ces deux méthodes, il faut choisir.

Fidèle à ses principes et à la méthode qui est le cœur de son programme, le socialisme réformiste français saura assumer toutes les responsabilités : il ne se dérobera à aucune charge que lui impose le sentiment profond de ses devoirs envers son idéal et son Pays.

A. MILLERAND.

un soin égal, à préserver du péril de toute agression l'indépendance du pays par la puissance de ses armes et la sûreté de ses alliances. En préparant l'avenir, ils n'oublieront ni les devoirs que leur crée le présent, ni les obligations que leur impose le présent.

Pour poursuivre avec succès cette politique réaliste et idéale, pour lui faire produire tous ses fruits, le parti socialiste doit nettement revendiquer ses responsabilités.

Je n'ai pas dissimulé le but où il marche, et le contenu est argument que le Socialisme peut, qu'il doit même s'intituler révolutionnaire, puisque en effet ce sera bien la plus réelle et la plus profonde des révolutions que la disparition du salariat. Les mots ne me font pas peur, mais je crains l'équivoque. Et quelle équivoque plus fâcheuse que celle d'un parti masqué d'un titre en contradiction formelle avec son esprit et sa méthode ?

Si nous jugeons la violence condamnable autant qu'inutile, si les réformes légales nous paraissent à la fois l'objectif immédiat et le seul procédé pratique pour nous rapprocher du but lointain, ayons donc le courage, d'ailleurs facile, de nous appeler de notre nom et de nous dire réformistes, puisque aussi bien nous le sommes.

Poussons le courage jusqu'au bout ; et, nous étant prononcés pour la méthode réformiste, osons en accepter les conditions et les conséquences.

Ce n'est pas d'hier que le parti socialiste français a mis au premier plan de son programme la conquête des pouvoirs publics ; il n'a pas attendu aujourd'hui pour passer de la théorie à l'acte, pour envoyer ses militants dans les hôtels de ville, dans les assemblées départementales, au Parlement ; il ne l'a pas fait sans se résigner aux transactions journalières qui sont la rançon même de l'action, sans s'allier avec les partis vaincus.

Par quelle aberration, s'étant avancés jusqu'à braver tous les mandats, sans l'indélicable d'une main noire sur la joue droite, l'enfant en hérité du père et chaque naissance est un deuil. Le chevalier ne parle jamais de cette infirmité que la science ne peut expliquer ni guérir ; mais nos montagnards, qui ont beaucoup d'imagination, racontent à ce sujet une émovente et curieuse histoire. La voici :

C'était avant la Révolution. Un anêtre du chevalier, habitait le château de Breuil dans les ruines s'apercevoit de nos fenêtres.

Violent, farouche, hautain, d'une beauté fulgurante et d'une vigueur herculéenne, c'était le duc de Volandé. Aucun homme ne résistait à son bras, aucune femme à son regard. Avec un cynisme vraiment féodal, il se flattait, à vingt-cinq ans, de compter autant de bâtards dans ses domaines que de tourelles à son château. Il prenait sa fille comme on cueille une fleur des prés et, son caprice satisfait, la mariait, bon gré mal gré, à quelque pauvre diable qui peut-être ne demandait qu'à rester célibataire.

Un jour pourtant, irrésistible baron se trouva carrement écouté par une jeune paysanne, d'une rare énergie et d'une éclatante beauté. C'était une orpheline appelée Marthe Aubert, vivant seule dans une chaumière que lui avait laissée sa famille.

Forçant l'impression de son prestige et de son audace, Antoine de Cordorant se fait humble et doux, simule un violent amour, enguirlande la belle fille de plus séduisantes promesses, lui jurant de l'épouser secrètement, un jour.

Marthe regarde Antoine et le trouve beau, écoute sa douce voix et croit à sa parole de gentilhomme. Elle l'aime. N'est-elle pas déjà la favorite ignorée de son harem pastoral.

Un soir, Antoine arrive brusquement chez Marthe, et se fait effrayé, un peu triste, lui annonce qu'une importante question d'héritage l'appelle impérieusement à Toulouse. Son absence d'ailleurs ne saurait dépasser un mois.

— Un mois ! soupire Marthe qui est encointe et qui a un sentiment tourmenté, un mois !

— Il le faut, déclare avec émotion le beau gentilhomme, en mêlant ses baisers d'amour aux larmes qui coulent sur les joues de sa maîtresse. Que craint-tu ? Sois raisonnable. Tu sais bien que je tiendrai les promesses que je t'ai jurées. A mon retour, nous irons en Espagne et je t'épouserai secrètement, comme jadis un Cordorant et épousa une fille des champs. Au doigt de sa main calleuse et noire les fleurs aristocratiques des manoirs et des châteaux ; je n'aimerais jamais que ma paquerette des prés, ma violette des bois, ma petite rose sauvage du vallon, ma Marthe chérie. Tu seras la femme d'Antoine et je serai le père de l'enfant que tu portes dans ton sein, un Cordorant !

Et Marthe rassurée regarde avec une tendresse infinie son cher Antoine dont elle ne se lasse pas de boire les serments de fidélité. Ils se séparent enfin après un baiser suprême, aussi long que la grande avenue du château du Breuil. Au moment de disparaître derrière la colline, Antoine s'arrête, agit son bétet de montagnard, et le mocheur de Marthe lui répond en signe d'adieu.

Trois longues semaines se sont écoulées et Marthe est sans nouvelles de son arnant. Que lui est-il arrivé ? Serait-il malade ? Ses lettres se seraient-elles perdues ? Peut-être va-t-il revenir ? oublier Marthe, sa Marthe chérie, oh ! c'est impossible !

Mais voici qu'un matin une nouvelle éclate dans le village comme un coup de foudre : là-bas, de l'autre côté de la montagne, tout le pays est en fête. Le marquis de Puyferrat marie sa fille Yolande, la plus belle et la plus riche héritière de la contrée. Et l'heureux époux, c'est le chevalier Antoine de Cordorant, baron de Tourcoing. Tenez, regardez : sur la plus haute tour du château du Breuil flottent, en signe de reconnaissance, les couleurs triomphantes des Cordorant.

A cette nouvelle, Marthe, sans un cri, sans un mot, sans un soupir, sans une larme, chausse ses brodequins et s'achemine d'un pas ferme et rapide vers le château de Puyferrat où le lendemain, dit-on, seront célébrées les noces des nobles fiancés.

Marthe a gardé ses habits de fille des

## CHRONIQUE La Main Noire

La porte du salon s'ouvrit et un domestique annonça M. le chevalier de Cordorant.

J'oubliais de vous dire que je me trouvais dans les Pyrénées, chez mon ami Louis Deschamps, un vieux camarade que j'avais absolument perdu de vue, lorsqu'un beau matin je le vis surgir entre deux rochers pour me tendre la main et m'inviter à déjeuner.

Revenons au chevalier : c'était un homme de quarante ans, malingre et chétif, à la parole hésitante, à l'air timide et triste. A peine fut-il assis qu'un particulier de son visage me frappa vivement : sur la joue droite, M. de Cordorant portait l'empreinte sombre d'une main noire.

Sans doute dans le but de cacher autant que possible sa bizarre infirmité, le chevalier se tenait tout de profil, à la façon des échassiers. Bien qu'il laissât croître sa barbe rare et son indigne chevelure, les cinq doigts de la main mystérieuse s'allongeaient nettement vers l'œil qui clignotait sans cesse comme s'il se trouvait incommodé par ce singulier voisinage. On aurait dit l'ombre d'une main flottant sur cette joue, faisant loucher cet œil.

Ma présence parut gêner l'étrange visiteur. Après quelques minutes d'une conversation banale, il prit timidement son chapeau, salua de côté et sortit comme il était entré, en marchant tout de profil.

Assis que le chevalier fut parti, l'interrogation mon ami Deschamps sur l'origine de cette main que M. de Cordorant portait sur la joue.

— Il paraît, dit-il, que depuis cinq générations, ce stigmate singulier se voit sur le visage de tous les Cordorant. Dans cette famille on n'a jamais vu, ni meurt, avec la trace indélébile d'une main noire sur la joue droite. L'enfant en hérité du père et chaque naissance est un deuil. Le chevalier ne parle jamais de cette infirmité que la science ne peut expliquer ni guérir ; mais nos montagnards, qui ont beaucoup d'imagination, racontent à ce sujet une émovente et curieuse histoire. La voici :

C'était avant la Révolution. Un anêtre du chevalier, habitait le château de Breuil dans les ruines s'apercevoit de nos fenêtres.

Violent, farouche, hautain, d'une beauté fulgurante et d'une vigueur herculéenne, c'était le duc de Volandé. Aucun homme ne résistait à son bras, aucune femme à son regard. Avec un cynisme vraiment féodal, il se flattait, à vingt-cinq ans, de compter autant de bâtards dans ses domaines que de tourelles à son château. Il prenait sa fille comme on cueille une fleur des prés et, son caprice satisfait, la mariait, bon gré mal gré, à quelque pauvre diable qui peut-être ne demandait qu'à rester célibataire.

Un jour pourtant, irrésistible baron se trouva carrement écouté par une jeune paysanne, d'une rare énergie et d'une éclatante beauté. C'était une orpheline appelée Marthe Aubert, vivant seule dans une chaumière que lui avait laissée sa famille.

Forçant l'impression de son prestige et de son audace, Antoine de Cordorant se fait humble et doux, simule un violent amour, enguirlande la belle fille de plus séduisantes promesses, lui jurant de l'épouser secrètement, un jour.

Marthe regarde Antoine et le trouve beau, écoute sa douce voix et croit à sa parole de gentilhomme. Elle l'aime. N'est-elle pas déjà la favorite ignorée de son harem pastoral.

Un soir, Antoine arrive brusquement chez Marthe, et se fait effrayé, un peu triste, lui annonce qu'une importante question d'héritage l'appelle impérieusement à Toulouse. Son absence d'ailleurs ne saurait dépasser un mois.

— Un mois ! soupire Marthe qui est encointe et qui a un sentiment tourmenté, un mois !

— Il le faut, déclare avec émotion le beau gentilhomme, en mêlant ses baisers d'amour aux larmes qui coulent sur les joues de sa maîtresse. Que craint-tu ? Sois raisonnable. Tu sais bien que je tiendrai les promesses que je t'ai jurées. A mon retour, nous irons en Espagne et je t'épouserai secrètement, comme jadis un Cordorant et épousa une fille des champs. Au doigt de sa main calleuse et noire les fleurs aristocratiques des manoirs et des châteaux ; je n'aimerais jamais que ma paquerette des prés, ma violette des bois, ma petite rose sauvage du vallon, ma Marthe chérie. Tu seras la femme d'Antoine et je serai le père de l'enfant que tu portes dans ton sein, un Cordorant !

Et Marthe rassurée regarde avec une tendresse infinie son cher Antoine dont elle ne se lasse pas de boire les serments de fidélité. Ils se séparent enfin après un baiser suprême, aussi long que la grande avenue du château du Breuil. Au moment de disparaître derrière la colline, Antoine s'arrête, agit son bétet de montagnard, et le mocheur de Marthe lui répond en signe d'adieu.

Trois longues semaines se sont écoulées et Marthe est sans nouvelles de son arnant. Que lui est-il arrivé ? Serait-il malade ? Ses lettres se seraient-elles perdues ? Peut-être va-t-il revenir ? oublier Marthe, sa Marthe chérie, oh ! c'est impossible !

Mais voici qu'un matin une nouvelle éclate dans le village comme un coup de foudre : là-bas, de l'autre côté de la montagne, tout le pays est en fête. Le marquis de Puyferrat marie sa fille Yolande, la plus belle et la plus riche héritière de la contrée. Et l'heureux époux, c'est le chevalier Antoine de Cordorant, baron de Tourcoing. Tenez, regardez : sur la plus haute tour du château du Breuil flottent, en signe de reconnaissance, les couleurs triomphantes des Cordorant.

A cette nouvelle, Marthe, sans un cri, sans un mot, sans un soupir, sans une larme, chausse ses brodequins et s'achemine d'un pas ferme et rapide vers le château de Puyferrat où le lendemain, dit-on, seront célébrées les noces des nobles fiancés.

Marthe a gardé ses habits de fille des

champs. Au doigt de sa main calleuse et noire brille l'anneau d'or que lui donna le chevalier.

Elle marche toute la nuit et le soleil levant la surprend cheminant toujours du même pas rapide et léger. On dirait que la vengeance lui porte. Soudain elle s'arrête, écoute ; un joyeux bruit de cloches, lointain et si plein de volées frappe son oreille. Devant elle, au loin, se dresse sur un rocher le château de Puyferrat dont la masse orgueilleuse semble écraser le petit village éparpillé à ses pieds.

Marthe se hâte encore. Arrivera-t-elle assez tôt ? Elle court et la poussière vole sous ses brodequins effleurant à peine le sol. Elle arrive enfin, elle est arrivée. Toutes les fenêtres éclairées, la place du village retentit du hennissement des chevaux et des propos joyeux de la foule. Au milieu de tout ce luxe, la jeune paysanne apparaît comme une tache de misère et un rayon de beauté.

A ce moment, Yolande de Puyferrat et Antoine de Cordorant viennent d'échanger leur anneau de mariage. La nocce, long chapel bigarré de velours et de satin, de dentelle, d'azur et d'or commence à se dérouler sur la place de l'église tandis que Marthe gravit rapidement le perron qui tout ce monde descend. Là, elle s'arrête devant Antoine stupéfait et lui dit :

— Vous, Jean-René-Antoine, chevalier de Cordorant, baron du Tourcoing, vous êtes un lâche !

Et, à même temps, de sa main noire elle frappe avec un souverain mépris la joue blanche du chevalier.

On veut s'emparer de la jeune paysanne, mais elle a disparu. On la cherche, on la poursuit, on va l'attendre, mais elle se précipite dans le gave qui baigne en grondant, les murs du château et le torrent qui la prise ne saurait la rendre ; à la garde, la cache, la berce, le draine...

Mais le drame n'est plus là. La foule terrifiée, entoure Antoine de Cordorant, livide de stupeur et de colère. Quel est donc ce prodige dont on parle tout bas ? La main de Marthe a laissé sur la joue du chevalier son empreinte indélébile que rien ne peut effacer.

Un an après, la jeune baronne de Cordorant mit un enfant au monde. Comme son père, le nouveau-né portait sur sa joue droite la marque indélébile d'une main noire et, depuis de plus en plus, sa physionomie ressemblait à celle de la famille des Cordorant.

— Ce récit de nos montagnards, ajoute mon ami Deschamps, n'est peut-être qu'un conte. Mais ce qu'il y a de certain dans cette histoire, c'est que, depuis la mort de Marthe, la Révolution éclatante et que le peuple frappait au visage la vieille aristocratie française qui garde encore l'empreinte de sa main noire.

FULBERT-DUMONTEIL.

En rassemblant quelques-uns des discours que j'ai prononcés depuis dix ans, je cède, en même temps qu'à vos vœux, à un désir de marquer une fois de plus les traits caractéristiques d'une politique, à laquelle on ne refusera pas du moins le mérite de la continuité.

Un parti qui ne se satisfait pas d'ambitions à courte échéance, qui regarde haut et loin, a besoin d'un idéal : le parti socialiste proclame le sien. J'ai essayé à un moment de le formuler ; je fus assez heureux pour obtenir alors l'agrément de toutes les fractions du parti, par la voix de leurs représentants qualifiés. Quelques-uns de mes approbateurs de 1896 se sont depuis lors rétractés. Un de leurs griefs contre le programme qu'ils avaient applaudi est qu'il était trop trop d'adhésions nouvelles. Ce reproche me louche comme un élogé.

Peut-être ne l'a-t-il mérité que pour s'être tenu à égale distance et de vagues généralités qui prêtent à toutes les interprétations, et de fausses précisions qui risquent d'être démenties par les événements.

Il importe de déterminer avec la plus grande netteté la direction que nous voulons suivre. Où allons-nous ? Quel rêve de justice, de liberté, de bonheur est le nôtre ? Par quels moyens, sous quelle forme en espérons-nous la réalisation ? A ces questions, il faut répondre, et la réponse que nous leur faisons est, je crois, sans équivoque et sans ambages.

En transformant le monde matériel, la science a du même coup, par une conséquence parallèle et inéluctable, bouleversé les conditions économiques de l'humanité ; un alibi s'est creusé entre le sort de l'ouvrier d'industrie, serf non plus de la glèbe, mais de la machine, et celui du patron, souvent anonyme et collectif, qu'il sert sans le connaître. Il a paru de tout ce qui fait la raison et la joie de vivre. L'homme est un organisme si fragile qu'admirable, qu'il est à chaque pas de la route par les accidents et les déchéances, qu'ils viennent des conflits avec les choses, des imperfections du régime social ou des tares aléatoires.

Toute une législation s'élabore pour prévenir ou atténuer les effets du chômage, de la maladie, de l'infirmité, des accidents, de la vieillesse, en tête de ce nouveau code de l'Assurance et de la Prévoyance sociales, il convient d'inscrire la proclamation du premier des droits de l'homme : le droit à la vie.

Chacune de ses pages, il est inspiré, vivifié par le sentiment de la solidarité qui rend aisés à la collectivité humaine des progrès

que l'individu isolé serait impuissant même à concevoir.

Association, organisation : ces deux idées fécondes vont du même pas. Un rôle prédominant, décisif, leur est réservé dans l'évolution sociale. Par elles, les faiblesses prolétariennes réunies en faisceau vont prendre conscience de leur force. Avec leur pouvoir elles apprendront à connaître leurs devoirs et leurs responsabilités.

Syndicats professionnels, coopératives : sous ces deux formes principales, dont le prolétariat use avec plus ou moins de facilité et de bonheur selon son degré d'éducation, se constituent les premiers groupements.

Mais le moment n'est pas éloigné, j'en ai la confiance, où l'on se rendra compte qu'il est de l'intérêt général que le monde des travailleurs ne soit pas organisé seulement en dehors de l'usine. Le projet de loi sur le règlement amiable des différends du travail, dont j'ai pris l'initiative, a pour but précisément de substituer à la combe inorganique des travailleurs de la moyenne et de la grande industrie livrés dans la guerre — je veux dire dans la lutte — comme dans la paix à tous les entraînements, une organisation méthodique qui fasse des ouvriers de chaque usine un groupe ordonné, représenté par des délégués réguliers, en relations habituelles et normales avec la direction, apte à prendre des résolutions délibérées et réfléchies. L'adoption de son principe servira, en même temps que les intérêts propres des ouvriers, les intérêts qui en sont inséparables, de la production nationale.

Je touche ici un sujet qui ne laisse pas d'émouvoir, même de scandaliser un certain nombre de nos amis. L'intérêt national, la solidarité des classes : sont-ce là des questions dont un socialiste ait le droit de se soucier sans trahir l'idéal même qu'il prétend servir ? Comment régler cette question des luttes de classes et des guerres de peuples ? L'histoire se fait d'éléments trop nombreux et trop complexes pour que personne puisse, sans vanité, prétendre assigner une date ferme au triomphe de ses idées. Nous remplissons tout notre devoir en travaillant à notre place, dans les limites de nos forces, suivant la loi de notre nature, à en préparer la victoire.

J'ai dit qu'elle était le but de l'idéal socialiste et que n'enferme pas dans les limites étroites que le temps et les circonstances ont fixées à nos mandats, sauf à s'interdire rigoureusement de prendre, au Gouvernement, avec les plus hautes responsabilités, le pouvoir le plus certain ?

Un tel programme, s'il pouvait se prolonger, aurait bientôt fait de ruiner le crédit et l'influence du parti assez faible, assez peu sûr de lui-même pour le commettre. Ajourné le peuple à la date mystérieuse d'un miracle social changera la face du monde — ou, jour par jour, réformé par réforme d'un effort patient et tenace, conquérant pied à pied tous les progrès : entre ces deux méthodes, il faut choisir.

Fidèle à ses principes et à la méthode qui est le cœur de son programme, le socialisme réformiste français saura assumer toutes les responsabilités : il ne se dérobera à aucune charge que lui impose le sentiment profond de ses devoirs envers son idéal et son Pays.

A. MILLERAND.

un soin égal, à préserver du péril de toute agression l'indépendance du pays par la puissance de ses armes et la sûreté de ses alliances. En préparant l'avenir, ils n'oublieront ni les devoirs que leur crée le présent, ni les obligations que leur impose le présent.

Pour poursuivre avec succès cette politique réaliste et idéale, pour lui faire produire tous ses fruits, le parti socialiste doit nettement revendiquer ses responsabilités.

Je n'ai pas dissimulé le but où il marche, et le contenu est argument que le Socialisme peut, qu'il doit même s'intituler révolutionnaire, puisque en effet ce sera bien la plus réelle et la plus profonde des révolutions que la disparition du salariat. Les mots ne me font pas peur, mais je crains l'équivoque. Et quelle équivoque plus fâcheuse que celle d'un parti masqué d'un titre en contradiction formelle avec son esprit et sa méthode ?

Si nous jugeons la violence condamnable autant qu'inutile, si les réformes légales nous paraissent à la fois l'objectif immédiat et le seul procédé pratique pour nous rapprocher du but lointain, ayons donc le courage, d'ailleurs facile, de nous appeler de notre nom et de nous dire réformistes, puisque aussi bien nous le sommes.

Poussons le courage jusqu'au bout ; et, nous étant prononcés pour la méthode réformiste, osons en accepter les conditions et les conséquences.

Ce n'est pas d'hier que le parti socialiste français a mis au premier plan de son programme la conquête des pouvoirs publics ; il n'a pas attendu aujourd'hui pour passer de la théorie à l'acte, pour envoyer ses militants dans les hôtels de ville, dans les assemblées départementales, au Parlement ; il ne l'a pas fait sans se résigner aux transactions journalières qui sont la rançon même de l'action, sans s'allier avec les partis vaincus.

Par quelle aberration, s'étant avancés jusqu'à braver tous les mandats, sans l'indélicable d'une main noire sur la joue droite, l'enfant en hérité du père et chaque naissance est un deuil. Le chevalier ne parle jamais de cette infirmité que la science ne peut expliquer ni guérir ; mais nos montagnards, qui ont beaucoup d'imagination, racontent à ce sujet une émovente et curieuse histoire. La voici :

C'était avant la Révolution. Un anêtre du chevalier, habitait le château de Breuil dans les ruines s'apercevoit de nos fenêtres.

Violent, farouche, hautain, d'une beauté fulgurante et d'une vigueur herculéenne, c'était le duc de Volandé. Aucun homme ne résistait à son bras, aucune femme à son regard. Avec un cynisme vraiment féodal, il se flattait, à vingt-cinq ans, de compter autant de bâtards dans ses domaines que de tourelles à son château. Il prenait sa fille comme on cueille une fleur des prés et, son caprice satisfait, la mariait, bon gré mal gré, à quelque pauvre diable qui peut-être ne demandait qu'à rester célibataire.

Un jour pourtant, irrésistible baron se trouva carrement écouté par une jeune paysanne, d'une rare énergie et d'une éclatante beauté. C'était une orpheline appelée Marthe Aubert, vivant seule dans une chaumière que lui avait laissée sa famille.

Forçant l'impression de son prestige et de son audace, Antoine de Cordorant se fait humble et doux, simule un violent amour, enguirlande la belle fille de plus séduisantes promesses, lui jurant de l'épouser secrètement, un jour.

Marthe regarde Antoine et le trouve beau, écoute sa douce voix et croit à sa parole de gentilhomme. Elle l'aime. N'est-elle pas déjà la favorite ignorée de son harem pastoral.

Un soir, Antoine arrive brusquement chez Marthe, et se fait effrayé, un peu triste, lui annonce qu'une importante question d'héritage l'appelle impérieusement à Toulouse. Son absence d'ailleurs ne saurait dépasser un mois.

— Un mois ! soupire Marthe qui est encointe et qui a un sentiment tourmenté, un mois !

— Il le faut, déclare avec émotion le beau gentilhomme, en mêlant ses baisers d'amour aux larmes qui coulent sur les joues de sa maîtresse. Que craint-tu ? Sois raisonnable. Tu sais bien que je tiendrai les promesses que je t'ai jurées. A mon retour, nous irons en Espagne et je t'épouserai secrètement, comme jadis un Cordorant et épousa une fille des champs. Au doigt de sa main calleuse et noire les fleurs aristocratiques des manoirs et des châteaux ; je n'aimerais jamais que ma paquerette des prés, ma violette des bois, ma petite rose sauvage du vallon, ma Marthe chérie. Tu seras la femme d'Antoine et je serai le père de l'enfant que tu portes dans ton sein, un Cordorant !

Et Marthe rassurée regarde avec une tendresse infinie son cher Antoine dont elle ne se lasse pas de boire les serments de fidélité. Ils se séparent enfin après un baiser suprême, aussi long que la grande avenue du château du Breuil. Au moment de disparaître derrière la colline, Antoine s'arrête, agit son bétet de montagnard, et le mocheur de Marthe lui répond en signe d'adieu.

Trois longues semaines se sont écoulées et Marthe est sans nouvelles de son arnant. Que lui est-il arrivé ? Serait-il malade ? Ses lettres se seraient-elles perdues ? Peut-être va-t-il revenir ? oublier Marthe, sa Marthe chérie, oh ! c'est impossible !

Mais voici qu'un matin une nouvelle éclate dans le village comme un coup de foudre : là-bas, de l'autre côté de la montagne, tout le pays est en fête. Le marquis de Puyferrat marie sa fille Yolande, la plus belle et la plus riche héritière de la contrée. Et l'heureux époux, c'est le chevalier Antoine de Cordorant, baron de Tourcoing. Tenez, regardez : sur la plus haute tour du château du Breuil flottent, en signe de reconnaissance, les couleurs triomphantes des Cordorant.

A cette nouvelle, Marthe, sans un cri, sans un mot, sans un soupir, sans une larme, chausse ses brodequins et s'achemine d'un pas ferme et rapide vers le château de Puyferrat où le lendemain, dit-on, seront célébrées les noces des nobles fiancés.

Marthe a gardé ses habits de fille des

champs. Au doigt de sa main calleuse et noire brille l'anneau d'or que lui donna le chevalier.

Elle marche toute la nuit et le soleil levant la surprend cheminant toujours du même pas rapide et léger. On dirait que la vengeance lui porte. Soudain elle s'arrête, écoute ; un joyeux bruit de cloches, lointain et si plein de volées frappe son oreille. Devant elle, au loin, se dresse sur un rocher le château de Puyferrat dont la masse orgueilleuse semble écraser le petit village éparpillé à ses pieds.

Marthe se hâte encore. Arrivera-t-elle assez tôt ? Elle court et la poussière vole sous ses brodequins effleurant à peine le sol. Elle arrive enfin, elle est arrivée. Toutes les fenêtres éclairées, la place du village retentit du hennissement des chevaux et des propos joyeux de la foule. Au milieu de tout ce luxe, la jeune paysanne apparaît comme une tache de misère et un rayon de beauté.

A ce moment, Yolande de Puyferrat et Antoine de Cordorant viennent d'échanger leur anneau de mariage. La nocce, long chapel bigarré de velours et de satin, de dentelle, d'azur et d'or commence à se dérouler sur la place de l'église tandis que Marthe gravit rapidement le perron qui tout ce monde descend. Là, elle s'arrête devant Antoine stupéfait et lui dit :

— Vous, Jean-René-Antoine, chevalier de Cordorant, baron du Tourcoing, vous êtes un lâche !

Et, à même temps, de sa main noire elle frappe avec un souverain mépris la joue blanche du chevalier.

On veut s'emparer de la jeune paysanne, mais elle a disparu. On la cherche, on la poursuit, on va l'attendre, mais elle se précipite dans le gave qui baigne en grondant, les murs du château et le torrent qui la prise ne saurait la rendre ; à la garde, la cache, la berce, le draine...

Mais le drame n'est plus là. La foule terrifiée, entoure Antoine de Cordorant, livide de stupeur et de colère. Quel est donc ce prodige dont on parle tout bas ? La main de Marthe a laissé sur la joue du chevalier son empreinte indélébile que rien ne peut effacer.

Un an après, la jeune baronne de Cordorant mit un enfant au monde. Comme son père, le nouveau-né portait sur sa joue droite la marque indélébile d'une main noire et, depuis de plus en plus, sa physionomie ressemblait à celle de la famille des Cordorant.

— Ce récit de nos montagnards, ajoute mon ami Deschamps, n'est peut-être qu'un conte. Mais ce qu'il y a de certain dans cette histoire, c'est que, depuis la mort de Marthe, la Révolution éclatante et que le peuple frappait au visage la vieille aristocratie française qui garde encore l'empreinte de sa main noire.

FULBERT-DUMONTEIL.

En rassemblant quelques-uns des discours que j'ai prononcés depuis dix ans, je cède, en même temps qu'à vos vœux, à un désir de marquer une fois de plus les traits caractéristiques d'une politique, à laquelle on ne refusera pas du moins le mérite de la continuité.

Un parti qui ne se satisfait pas d'ambitions à courte échéance, qui regarde haut et loin, a besoin d'un idéal : le parti socialiste proclame le sien. J'ai essayé à un moment de le formuler ; je fus assez heureux pour obtenir alors l'agrément de toutes les fractions du parti, par la voix de leurs représentants qualifiés. Quelques-uns de mes approbateurs de 1896 se sont depuis lors rétractés. Un de leurs griefs contre le programme qu'ils avaient applaudi est qu'il était trop trop d'adhésions nouvelles. Ce reproche me louche comme un élogé.

Peut-être ne l'a-t-il mérité que pour s'être tenu à égale distance et de vagues généralités qui prêtent à toutes les interprétations, et de fausses précisions qui risquent d'être démenties par les événements.

Il importe de déterminer avec la plus grande netteté la direction que nous voulons suivre. Où allons-nous ? Quel rêve de justice, de liberté, de bonheur est le nôtre ? Par quels moyens, sous quelle forme en espérons-nous la réalisation ? A ces questions, il faut répondre, et la réponse que nous leur faisons est, je crois, sans équivoque et sans ambages.

En transformant le monde matériel, la science a du même coup, par une conséquence parallèle et inéluctable, bouleversé les conditions économiques de l'humanité ; un alibi s'est creusé entre le sort de l'ouvrier d'industrie, serf non plus de la glèbe, mais de la machine, et celui du patron, souvent anonyme et collectif, qu'il sert sans le connaître. Il a paru de tout ce qui fait la raison et la joie de vivre. L'homme est un organisme si fragile qu'admirable, qu'il est à chaque pas de la route par les accidents et les déchéances, qu'ils viennent des conflits avec les choses, des imperfections du régime social ou des tares aléatoires.

Toute une législation s'élabore pour prévenir ou atténuer les effets du chômage, de la maladie, de l'infirmité, des accidents, de la vieillesse, en tête de ce nouveau code de l'Assurance et de la Prévoyance sociales, il convient d'inscrire la proclamation du premier des droits de l'homme : le droit à la vie.

Chacune de ses pages, il est inspiré, vivifié par le sentiment de la solidarité qui rend aisés à la collectivité humaine des progrès

que l'individu isolé serait impuissant même à concevoir.

Association, organisation : ces deux idées fécondes vont du même pas. Un rôle prédominant, décisif, leur est réservé dans l'évolution sociale. Par elles, les faiblesses prolétariennes réunies en faisceau vont prendre conscience de leur force. Avec leur pouvoir elles apprendront à connaître leurs devoirs et leurs responsabilités.

Syndicats professionnels, coopératives : sous ces deux formes principales, dont le prolétariat use avec plus ou moins de facilité et de bonheur selon son degré d'éducation, se constituent les premiers groupements.

Mais le moment n'est pas éloigné, j'en ai la confiance, où l'on se rendra compte qu'il est de l'intérêt général que le monde des travailleurs ne soit pas organisé seulement en dehors de l'usine. Le projet de loi sur le règlement amiable des différends du travail, dont j'ai pris l'initiative, a pour but précisément de substituer à la combe inorganique des travailleurs de la moyenne et de la grande industrie livrés dans la guerre — je veux dire dans la lutte — comme dans la paix à tous les entraînements, une organisation méthodique qui fasse des ouvriers de chaque usine un groupe ordonné, représenté par des délégués réguliers, en relations habituelles et normales avec la direction, apte à prendre des résolutions délibérées et réfléchies. L'adoption de son principe servira, en même temps que les intérêts propres des ouvriers, les intérêts qui en sont inséparables, de la production nationale.

Je touche ici un sujet qui ne laisse pas d'émouvoir, même de scandaliser un certain nombre de nos amis. L'intérêt national, la solidarité des classes : sont-ce là des questions dont un socialiste ait le droit de se soucier sans trahir l'idéal même qu'il prétend servir ? Comment régler cette question des luttes de classes